

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 4

Date de la convocation : 02/07/2026

Date d'affichage : 10/07/2026

L'an **deux mil vingt six, le neuf juillet, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Jessica VICO.

Étaient absents excusés : M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Véronique CAREL, Mme Natasa MASSONI.

Étaient absents non excusés : Mme Virginie THIERRY.

Procurations : M. Stéphane GAMBIER en faveur de M. Christian BEAUDOIN, M. Bruno THOUROUDE en faveur de M. Michel BREQUIGNY, Mme Véronique CAREL en faveur de M. Guy PARIS, Mme Natasa MASSONI en faveur de Mme Delphine PHILIPPE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 14

Secrétaire : M. Philippe AMPOULIE.

OBJET : Marché de travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire : choix des attributaires des 13 lots

Monsieur le Maire expose,

Dans le cadre du projet de réhabilitation thermique de l'école élémentaire, et suite à la finalisation du dossier de consultation d'entreprises, la commune a lancé le 20 Avril 2026 une procédure adaptée, en application des articles L.2123.1 et 2123-4 du code de la commande publique, avec une dévolution en 13 lots séparés.

Considérant que la date limite de remise des plis était fixée au 22 Mai 2026,
Considérant que l'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 20 Avril 2026 sur le profil d'acheteur de la commune par le biais de la plateforme marchespublics.eure.fr ainsi que dans un journal d'annonce légal.
Considérant la phase de négociation,
Vu le rapport d'analyses remis par la SHEMA, et l'avis de la commission ad hoc réunie le 07 Juillet 2026 qui propose de retenir les entreprises classées en 1ère position pour chaque lot.

Le coût total des travaux pour les 13 lots est arrêté à 2 503 712,78 € HT.

Il est à noter que le lot n°1 (désamiantage – déplombage) a déjà été attribué en amont de cette délibération en vertu de la délégation de signature faite à M. le Maire par son conseil municipal en date du 20 Mars 2026.

En conséquence, le coût d'objectif prévisionnel de cette opération (toutes dépenses intégrées) est arrêté à 3 613 402 HT, soit 4 325 582 € TTC.

Après avoir entendu et délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité (par 18 Voix Pour)

- **APPROUVE** la procédure adaptée avec une dévolution en 13 lots séparés ;
- **APPROUVE** l'attribution des 12 lots restants aux entreprises figurant sur le tableau ci-joint, le lot n°1 étant déjà attribué ;

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le 15/07/2026

ID : 027-212706295-20260709-MA_DEL_2026_062-DE



- **APPROUVE** le coût total des travaux arrêté à 2 503 712,78 € HT pour les 13 lots ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, exécuter les marchés et à prendre toute décisions concernant l'exécution des modifications de contrats (avenants) et résiliation à venir.

- **PRECISE** que des crédits ont été prévus au budget mais qu'une DM sera nécessaire.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces administratives et comptables se rapportant à cette affaire.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 10/07/2026

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
Philippe AMPOULIE

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

